



B A D M I N T O N D U P A Y S F O R T

18260 Vailly sur Sauldre

REGLEMENT PARTICULIER

TOURNOI

« LE MIXTE EN "PAYS FORT" »

DOUBLES MIXTES

Dimanche 13 Décembre 2026

1. Le tournoi se déroule selon les règles de l'IBF et de la FFBad.
2. Le juge arbitre du tournoi est Mr Nicolas CHALOINE et le GEO sera Fabrice CHARTIER. Le tournoi est autorisé par la FFBad sous le numéro de dossier 2601983. Le tournoi se déroulera conformément au règlement général des compétitions FFBad ainsi qu'aux dispositions du présent règlement particulier.
3. Toute inscription à ce tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le Juge-arbitre est en droit de disqualifier un joueur qui ne respecte pas un point du règlement. Les décisions du juge arbitre seront sans appel.
4. Toute contestation ou réclamation devra être présentée par le responsable du club du joueur réclamant.
5. Le tournoi est ouvert aux joueurs minimes, cadets, juniors, séniors et vétérans licenciés à la FFBad dans les séries R,D, P et NC en doubles mixte.

Les joueurs seront répartis soit en séries, soit en TOP constituées par rapport au classement CPPH. Le classement CPPH retenu est celui du 28 Novembre 2026.

Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans une ou plusieurs séries. Il se réserve également le droit de changer le mode d'élimination. Les organisateurs se donnent le droit de regrouper, diviser ou supprimer certaines séries si nécessaire. En cas de nécessité et avec l'accord du Juge Arbitre, l'ordre de certains matchs pourra être modifié.
6. Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date de tirage au sort (cf. règlement des forfaits). Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et postera les pièces justificatives dans le délai imparti. Un remboursement ne sera possible qu'après réception d'un certificat médical justifiant le forfait.

7. Les tableaux suivants sont proposés ; Double Mixtes (8h00-19h00 - horaire à titre indicatif). Dans la mesure du possible et en fonction du nombre de participants dans chacun des tableaux, les poules de 4 seront privilégiées avec deux sortants par poule.

8. Le montant des droits d'engagement est de 17 € par joueur.

9. Les inscriptions se font uniquement en ligne sur Badnet. La date limite d'inscription est le vendredi 4 Décembre 2026 20h. → [BadNet](#)

10. Le nombre de participants est limité à 100 joueurs. La sélection est faite suivant l'ordre chronologique les joueurs inscrits mais non qualifiés selon les critères ci-dessus sont placés sur une liste de remplaçants.

11. Le tirage au sort aura lieu le 5 Décembre 2026 :

- Le jour du tirage au sort, les moyennes des CPPH des deux joueurs composants les paires seront prises en compte
- Dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut être plus de ne peut pas être de plus de 1000 points supérieurs à celui du moins bien classé (règle du +1000). Par exemple, si le joueur le moins bien classé d'un tableau a une cote de 400, alors le tableau ne peut pas inclure un joueur dont la cote serait supérieure à 1400. Cas particulier : si le joueur le moins bien classé du tableau a plus de 1800 points, cette règle ne s'applique pas.
- Les joueurs peuvent s'inscrire en X (sans assurance de se voir attribuer un partenaire)

En cas de désistement avant le tirage au sort des tableaux, les droits d'inscriptions seront remboursés sous réserve de prévenir la responsable des inscriptions

Dès le lendemain du tirage au sort les forfaits doivent être signalés auprès du comité organisateur : bpfl8260@gmail.com et/ou au juge arbitre : nicolas_chaloine@yahoo.fr et ce, jusqu'au jour du tournoi.

Passé cette date le certificat sera a envoyé à La ligue du centre à l'adresse suivante :

Badminton Ligue du Centre Val de Loire
6 rue des Urbets 18000 Bourges

12. Chaque participant mineur devra être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable (responsable qui devra signer la feuille de présence à l'arrivée sur le tournoi), connu du juge-arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs.

13. Tout participant devra se faire pointer à l'accueil dès son arrivée une heure avant son premier match sauf mention contraire sur la convocation (en particulier les premières convocations). Toute personne voulant s'absenter le signalera à la table de marque et au Juge-arbitre.

14. Le conseil technique sera autorisé entre les échanges et 1 chaise sera réservée à cet effet

15. Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain, autre que l'infrastructure (filins de paniers de basket par exemple) sera considéré let au premier service, puis faute et faute en jeu.

16. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire en vigueur, est exigée sur les terrains.

17. L'ordre des matchs respectera dans la mesure du possible, la numérotation du programme.

Cependant les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du juge arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi.

18. Les volants seront à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant officiel de la compétition est le Yonex League 7.

19. Les matchs seront joués en 2 sets gagnants de 15 points.

20. L'ensemble des matchs se déroulera en auto-arbitrage ou arbitrage si arbitre présent dans la salle.

21. Le temps de repos minimum entre deux matchs est de 20 minutes.

22. Les joueurs disposent de 3 minutes entre l'appel et le début du match, ce temps inclus le test des volants qui doit être effectué à l'arrivée sur le terrain.

23. Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à son match, volants en nombre suffisant.

Nous rappelons qu'il est interdit de quitter le terrain pendant le match sauf cas médical.

Les joueurs viendront notés leurs scores sur une tablette à la table de marque, des papiers aide-mémoire seront disposés sur les terrains. Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage, mais le juge arbitre se réserve le droit de demander la participation d'un arbitre à tout instant et particulièrement pour les finales.

24. Seuls auront accès au plateau du jeu, les joueurs appelés devant disputer un match, les conseillers et les personnes du comité d'organisation.

25. Passé un délai de 5 minutes après l'appel, tout joueur ou paire de double non présente sur le terrain pourra être disqualifiée par le Juge-arbitre, quel que soit le stade de la compétition.

26. Tout joueur ayant pris des médicaments contenant des substances interdites par les instances sportives doit le signaler et le justifier auprès du Juge-arbitre. En cas de contrôle anti-dopage positif, le montant des prix perçus sera remboursé à l'organisateur.

27. Le comité décline toute responsabilité en cas de vol, perte, dégradation au sein du gymnase ou sur le parking.

28. Des clichés peuvent être pris le jour du tournoi en vue d'une communication extérieure. Si vous ne souhaitez pas être photographié, merci d'en informer le comité organisateur. Un droit de retrait à l'image peut être demandé par mail à l'adresse : bpf18260@gmail.com

23. La compétition se déroulera au Gymnase Jacques Villemin : Route de Concressault, 18260 Vailly sur Sauldre. - Gps : [47°27'33.4"N 2°38'25.9"E](#)

La compétition se déroule sur 6 terrains. La compétition est au niveau Régional. Toutes réclamations sur un match ou un score sera à faire auprès de l'un des JA.

Il est interdit de fumer et /ou de vapoter dans la salle ainsi qu'aux abords du gymnase à moins de 10 mètres

24. Contacts :

- Dylan THOMAS : bpfl8260@gmail.com
- Fabrice CHARTIER (Geo) : bpfl8260@gmail.com
- Nicolas CHALOINE (JA) : nicolas_chaloine@yahoo.fr 06 34 87 24 71